

Mystère et boule de feu : l'« ovni » était un papillon

Le 3 février, la vidéo d'une photographe montrant la chute d'un objet rougeoyant depuis le fort de Six-Fours créait le buzz sur le web. *Var-matin* a enquêté pour faire toute la lumière...

Audrey Collierie, une photographe toulonnaise, décide d'aller à côté du fort de Six-Fours. Elle filme, avec son iPhone 5C, l'orage au-dessus de la rade. Puis enregistre un objet rougeoyant traversant le ciel à une vitesse vertigineuse, avant de rebondir. C'est le 3 février dernier, il y a juste un mois, très exactement à 18h 11. *Var-matin*, le 8 février, consacre une page à l'événement. Sauf qu'aucun des experts interrogés ne sait dire de quoi il s'agit. Votre journal préféré a alors mené l'enquête.

● Un canular ? Un défaut technique ?

Audrey Collierie est, selon ses dires, « passionnée d'orages ». Mais est-ce vrai ? « Oh oui, elle était toujours à la fenêtre malgré mes interdictions ! », confirme Monique Navarro, sa mère. L'image ne peut-elle être due à un défaut de la caméra de l'iPhone ? À l'Apple Store d'Aix-en-Provence, la réponse tombe. « Non, le téléphone n'a rien », lâche-t-on en nous remettant une attestation certifiant le parfait état de la caméra. De plus, après avoir observé et analysé la vidéo à l'aide d'Ipaco – un logiciel d'analyse d'images issu du renseignement militaire –, Antoine Cousin et François Louange, deux experts du Geipan (*lire ci-contre*) – contacté par le journal dès le 7 février – sont catégoriques. Dans un rapport qu'a pu se procurer *Var-matin*, ils affirment « qu'aucune modification n'a été apportée à ce fichier ». Damned !



Alors que les éclairs zébraient le ciel toulonnais ①, un « objet » rouge a fendu le ciel. Sa trajectoire ② a été reconstituée par François Meyer, mais tout indique qu'il s'agissait d'un papillon ③ éclairé par les projecteurs du fort de Six-Fours ④.

(Photo DR)

● Une météorite ? Un éclair ?

Une trajectoire de la chute de l'engin a été modélisée par François Meyer, ingénieur de l'Observatoire de Besançon. La « chose » se serait écrasée au-dessus de la plage de La Garonne, au Pradet, avant de rebondir. Problème : les services techniques de la mairie n'ont constaté aucun impact. Boam et Fripon, deux réseaux de détection de météores, n'ont rien enregistré. Exit l'astéroïde. De

même, si des coupures d'Internet ont été signalées par des habitants de La Garonne, Orange n'a enregistré aucune anomalie massive sur son réseau. Or, un éclair aurait mis HS les lignes de l'opérateur. Exit la foudre (*lire l'interview ci-dessous*).

● Papillon de lumière...

Après avoir éliminé les hypothèses précédentes (plus celle de la balle traçante et de la cendre de cigarette, Audrey Collierie étant alors seule et sans fumer), les experts

du Geipan n'en gardent plus qu'une : celle du passage d'un papillon Sphinx colibri illuminé par les projecteurs du fort de Six-Fours, alors à quelques dizaines de mètres de la photographe. Tout colle : l'insecte peut voler à plus de 50 km/h de façon rectiligne, dispose d'une zone réfléchissante et est présent dans le Var. D'après l'analyse Ipaco des images, il serait passé à trois mètres du téléphone. Les ovnis attendront. **SIMON FONTVIEILLE** fontvieille@nicematin.fr

Vous avez dit Geipan ?

● Le Geipan (pour Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non-identifiés) est un organisme public dépendant du Cnes (Centre national d'études spatiales). Depuis 1977, sa mission est d'étudier les événements spatiaux non-expliqués.

● Bien que dépendant du Cnes, le comité de direction du Geipan est également composé de représentants de l'armée, de Météo France ou encore de l'aviation civile. Il s'appuie également sur un collège d'experts composé d'une trentaine de membres, spécialistes de différents champs scientifiques.

● Les témoignages pris en compte sont seulement ceux de personnes ayant observé de leurs yeux un phénomène « étrange ». Des questionnaires sont disponibles sur le site du Geipan pour déterminer, ou du moins affiner, ce genre d'observation avant d'en faire part à l'organisme.

● Entre 2007 et 2016, 9 % des phénomènes étudiés sont considérés comme non identifiés. En 2016, vingt-neuf cas ont été rapportés au Geipan. Depuis 2007, leurs archives sont mises en ligne.

« Il y a des choses bizarres mais ça, ce n'est pas de la foudre ! »

Raymond Piccoli est le directeur du Laboratoire de recherche sur la foudre, situé dans le Cantal. Consulté par les experts du Geipan, il juge que le phénomène filmé à Six-Fours ne peut pas être de la foudre en boule. Il explique pourquoi.



Le Dr Piccoli. (Photo DR)

Dans le rapport du Geipan, vous affirmez que l'« objet » filmé le 3 février dernier ne peut pas être de la foudre en boule. Pourquoi ?

On a différents types de foudre qui sortent de la normale. La foudre en boule, la foudre globulaire et les phénomènes

lumineux orangeux transitoires. La première a un petit diamètre, de l'ordre de 15-20 cm et ne dure que quelques secondes. La deuxième peut durer un peu plus longtemps et est un peu plus grande. Quant aux phénomènes lumineux

transitoires, ils peuvent se déclencher quand le champ électromagnétique est très intense. Mais aucun n'a une trajectoire rectiligne comme on peut le voir dans la vidéo.

Et ça ne rebondit pas non plus ?

Non, la foudre ne rebondit jamais, peu importe sa forme !

C'est peut-être une foudre d'un genre nouveau...

Non, une trajectoire de la sorte, ça n'a jamais été observé. À ce niveau-là, on peut dire que cela ne relève pas du phénomène de

foudre. Pourtant, Dieu sait qu'on observe des choses bizarres dans les orages !

Donc de toutes les hypothèses, celle de l'insecte est la plus probable ?

Pour moi, l'hypothèse de l'insecte est sans aucune ambiguïté. Quand on part voir des orages, il y a deux ou trois fois par an ce genre de phénomène qui se produit. Comme la chute d'un objet avec une traînée rouge derrière lui. Mais à chaque fois, ce sont des insectes.

PROPOS RECUEILLIS PAR S. F.



Quand Audrey Collierie n'est pas à la plage, elle photographie des éclairs. « J'aurai aimé photographier un phénomène rare. Mais au moins maintenant, il y a une explication... » (Photo DR)